
CIEL GESTION COMMERCIALE R

Exportation vers Ciel comptabilité

Exportation des factures clients vers Ciel comptabilité

■ Définir (et/ou vérifier) les comptes comptables

- Clients (onglet complément) – Présentation possible en liste
- Articles (onglet comptabilité) – Présentation possible en liste
- TVA (Menu Listes / TVA)
- Dossier / Paramètres / Comptabilité / Paramètres ...TVA (TVA sur débits ou sur encaissements & décaissements, la TVA sur encaissements & décaissements étant enregistrée dans les comptes 4458..de TVA en attente définis ci-dessus)
- Dossier / Paramètres / Comptabilité

■ Valider les factures (les sélectionner pour pouvoir les valider)

- Si les factures ne peuvent être validées, il est possible de dupliquer le dossier et de ne valider les factures que dans le dossier dupliqué

■ Générer le journal des écritures comptables, puis l'exporter

- Vérifier la destination du transfert : Liaison comptable / **La formation par un spécialiste Ciel** Dossier / Options / Préférences / Destination du comptable
- Menu Traitements / Liaison
- Contrôler le journal généré, et nécessaire
- Cliquer sur « Terminer »

copyright © Alain Gandy
Fidulane

01 43 24 92 78

www.fidulane.com

(1) Le paramétrage doit être identique dans les 2 logiciels



Exportation des règlements vers Ciel comptabilité

■ Paramétrage comptable des banques

Accès : Dossier / Paramètres / Banque principale, ou par le bouton de raccourci dans les modes de paiement

- Renseigner le compte de racine 512 dans la banque
En cas de pluralité de banques, créer autant de fiches « banque » que nécessaire, et associer à chaque banque un compte de racine 512 différent
- En cas de règlements en espèces, créer « banque » pour la caisse, et renseigner le 513 dans cette fiche « banque ».

Copyright © Alain Gandy
Fidulane

une fiche
compte de racine

La formation par un spécialiste Ciel

■ Paramétrage comptable des modes

Accès : menu Listes / Modes de paiement

- Rattacher les modes de paiement au journal
Si nécessaire, créer les journaux par le bouton le menu Listes / Comptabilité / Journaux)
- Uniquement pour les règlements à imputer à un compte autre que « effets à recevoir » ou « effets à payer », renseigner la banque de façon à ce que Ciel fasse apparaître le numéro de compte au-dessous (compte de racine 512 pour les chèques, virements, CB, compte de racine 53 pour les espèces,...)
- Uniquement pour les règlements à imputer à un compte d'effets à payer ou d'effets à recevoir, ne pas renseigner la banque, mais renseigner les comptes d'effets à payer ou (et) d'effets à recevoir.

01 43 24 92 78

www.fidulane.com

de paiement

souhaité
de raccourci (ou par

Pour générer le journal des écritures comptables, puis l'exporter, voir ci-dessus.

The screenshot shows the 'CHQ - Chèque' form in the Ciel comptabilité software. The form is divided into several sections: 'Code' (CHQ), 'Intitulé' (Chèque), 'Type/Echéance' (Type: Chèque, Echéance: 7 jours nets), and 'Comptabilité' (Journal: BQ, Banque: 512000, Numéro de compte: 512000). There are also buttons for 'Créer', 'Supprimer', 'Aperçu', 'Imprimer', 'Navigation', and 'Fenêtre'.

Copyright © Alain Gandy

Exportation des acomptes

Règlement client par acompte :
512... (débit) Banques
4191 (crédit) Clients-Avances et
acomptes reçu sur commande

Facture d'acompte et facture :
411... (débit) Clients
4191 (crédit) Clients-Avances et
acomptes reçu sur commande
70... (crédit) Vente
44571.. (crédit) Etat, TVA collectée

Remarque : il n'est pas possible d'imputer les acomptes directement sur les comptes clients. Le paramétrage des comptes 4191 et 4091 s'effectue dans le menu « Dossier / Paramètres / Comptabilité ...Comptes ».